

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NIMES - 3003 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 11/02/2025 - B2025/003648 - 2016 B 01311 - 821 006 509 - 3D HEART MODELING

B3648

SAS 3D HEART MODELING

7 Rue DES TOURTERELLES 30132 CAISSARGUES FRANCE

Plaquette du 01/07/2023 au 30/06/2024



A handwritten signature or mark, possibly a stylized 'L' or a signature, located in the bottom right corner of the page.

3D HEART MODELING

du 01/07/2023 au 30/06/2024

Attestation	3
Bilan actif	5
Bilan passif	6
Compte de résultat	7



3D HEART MODELING

du 01/07/2023 au 30/06/2024

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise :

SAS 3D HEART MODELING
7 Rue DES TOURTERELLES 30132 CAISSARGUES FRANCE

relatifs à l'exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024.

Conformément à notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes annuels qui ne constitue ni un audit, ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints, paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	46 468 €
Chiffre d'affaires :	62 302 €
Résultat net comptable :	25 649 €

Fait à : NIMES

Le : 18/10/2024

Christophe TICHADOU

Expert-comptable

certifié conforme
à l'original



COMPTES ANNUELS

- BILAN ACTIF -

3D HEART MODELING

du 01/07/2023 au 30/06/2024

ACTIF IMMOBILISE				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles (1)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	990	990		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	812	179	632	152
Autres immobilisations corporelles	18 721	7 067	11 654	1 485
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées selon méthode équivalence				
Autres participations	550		550	550
Créances rattachées à participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
	21 073	8 236	12 837	2 188
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	1 151		1 151	7 911
Capital souscrit et appelé, non versé				
Trésorerie				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	32 481		32 481	15 306
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance				
	33 631		33 631	23 217
Frais d'émissions d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GENERAL	54 704	8 236	46 468	25 404

Renvois:

(1) Dont droit au bail :

(2) Dont part à moins d'un an :

(3) Dont part à plus d'un an :

certifié conforme à l'original





ALLIANCE

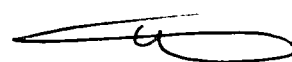
- BILAN PASSIF -

3D HEART MODELING

du 01/07/2023 au 30/06/2024

CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (dont versé: 25000)	25 000	25 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	2 500	2 500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	28 323	28 323
Report à nouveau	-55 410	-35 121
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	25 649	-20 288
	26 063	414
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
	26 063	414
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	12 758	18 362
Emprunts et dettes financières divers (3)	4 403	3 520
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	996	1 115
Dettes fiscales et sociales	1 488	1 994
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	760	
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance		
	20 405	24 991
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF GENERAL	46 468	25 404
Renvois :		
(1) Dettes :		
	à Plus d'un an	4 276,00
	à moins d'un an	16 129,00
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque :		
(3) Dont emprunts participatifs :		

certifié conforme
à l'original



 **ALLIANCE**

- COMPTE DE RESULTAT -

3D HEART MODELING

du 01/07/2023 au 30/06/2024

	France	Export		
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue - biens				
Production vendue - services	62 302		62 302	10 500
	62 302		62 302	10 500
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
Autres produits				5 036
			62 302	15 536
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (3)			34 421	32 808
Impôts, taxes et versements assimilés				672
Salaires et traitements				1 689
Charges sociales				781
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux amort...			2 308	1 213
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux provi...				
Dotations d'exploitations sur actif circulant : dotations aux prov...				
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux p...				
Autres charges			3	66
			36 732	37 230
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			25 570	-21 693
Opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée III				
Perte supportée ou bénéfice transféré IV				
Produits Financiers				
Produits financiers de participations (5)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immo...				
Autres intérêts et produits assimilés (5)			11	7
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
			11	7

certifier conforme à
l'original

ALLIANCE

- COMPTE DE RESULTAT -

3D HEART MODELING

du 01/07/2023 au 30/06/2024

Charges Financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées (6)	115	132
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	115	132
RESULTAT FINANCIER (V) - (VI)	-104	-124
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	25 466	-21 817
Produits Exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Charges Exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	35	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	25	
	60	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI-VII)	-60	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-243	-1 529
BENEFICE OU PERTE	25 649	-20 288
Renvois:		
(1) Dont Produits d'exploitation sur exercices antérieurs :		
(2) Dont charges d'exploitations sur exercices antérieurs :		
(3) Dont crédit-bail mobilier :		
(3) Dont crédit-bail immobilier :		
(5) Dont produits concernant les entreprises liées :		
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées :		

certifié conforme
à l'original





3D HEART
SASU au capital de 25 000 euros,
immatriculée au RCS de NIMES sous le numéro 821 006 509,
dont le siège social est situé : 7 RUE DES TOURTERELLES 30132 CAISSARGUES

**TEXTE DE LA DÉCISION
D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
EN DATE DU 20 NOVEMBRE 2024**

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2024

L'associé unique rappelle que les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à son approbation, font ressortir un bénéfice de 25 649,22 euros.

L'associé unique décide d'affecter l'intégralité du bénéfice comptabilisé à l'issue de l'exercice à l'apurement à due concurrence des pertes antérieures inscrites au compte « Report à nouveau ».

Le compte « Report à nouveau » présentera désormais un solde débiteur de 29 760,62 euros.

L'associé unique décide également d'apurer une partie des pertes antérieures inscrites au compte « Report à nouveau », sur le compte « Autres réserves », à hauteur du solde créditeur de ces dernières, soit 28 323,38 euros.

Compte tenu de cette affectation, le compte « Report à nouveau » présentera désormais un solde débiteur de 1 437,24 euros.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique rappelle qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Monsieur Vlad CIOBOTARU

Le Président

(Signature)



Certifié conforme

3D HEART
SASU au capital de 25 000 euros,
immatriculée au RCS de NIMES sous le numéro 821 006 509,
dont le siège social est situé : 7 RUE DES TOURTERELLES 30132 CAISSARGUES

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 20 NOVEMBRE 2024

L'an 2024,
le 20 novembre,
à 18 heures,

Au siège social, 7 RUE DES TOURTERELLES 30132 CAISSARGUES

Monsieur Vlad CIOBOTARU, demeurant 7 RUE DES TOURTERELLES 30132 CAISSARGUES

Propriétaire de la totalité des 25000 actions de 1,00 euro chacune émises par la société 3D HEART,

Associé unique et seul Président de ladite société,

La réunion est présidée par Monsieur Vlad CIOBOTARU.

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur Vlad CIOBOTARU, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan et compte de résultat) de l'exercice clos le 30 juin 2024.

Il a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

2. A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2024 ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Constatation de la reconstitution des capitaux propres ;
- Convention visée à l'article L227-10 du Code de commerce ;
- Rémunération du Président sur l'exercice écoulé ;
- Délégation de pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

DÉCISION 1

L'associé unique, après lecture de son rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2024, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DÉCISION 2

L'associé unique rappelle que les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à son approbation, font ressortir un bénéfice de 25 649,22 euros.

L'associé unique décide d'affecter l'intégralité du bénéfice comptabilisé à l'issue de l'exercice à l'apurement à due concurrence des pertes antérieures inscrites au compte « Report à nouveau ».

Le compte « Report à nouveau » présentera désormais un solde débiteur de 29 760,62 euros.

L'associé unique décide également d'apurer une partie des pertes antérieures inscrites au compte « Report à nouveau », sur le compte « Autres réserves », à hauteur du solde créditeur de ces dernières, soit 28 323,38 euros.

Compte tenu de cette affectation, le compte « Report à nouveau » présentera désormais un solde débiteur de 1 437,24 euros.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique rappelle qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DÉCISION 3

L'associé unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L227-10 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

DÉCISION 4

L'associé unique rappelle en tant que de besoin qu'il n'a perçu aucune rémunération pour l'exercice de ses fonctions de Président au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DÉCISION 5

L'associé unique délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour effectuer toutes formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Monsieur Vlad CIOBOTARU

Le Président

(Signature)



3D HEART
SASU au capital de 25 000 euros,
immatriculée au RCS de NIMES sous le numéro 821 006 509,
dont le siège social est situé : 7 RUE DES TOURTERELLES 30132 CAISSARGUES

RAPPORT DE GESTION APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2024

Le soussigné, Monsieur Vlad CIOBOTARU associé unique et Président de la société, a, conformément aux dispositions légales et statutaires et en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2024, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Résumé de l'activité au cours de l'exercice écoulé

Durant l'exercice clos le 30 juin 2024, le chiffre d'affaires enregistre une progression de 493,35 %.

Les charges d'exploitation ont pour leur part été maîtrisées. Elles ont en effet diminué de - 1,34 %.

Il est à relever par ailleurs que l'évolution relative des charges d'exploitation au chiffre d'affaires a été contrôlée.

L'exercice se clôture par un résultat d'exploitation bénéficiaire qui enregistre une progression par rapport à l'an passé.

Le résultat net est bénéficiaire à l'issue de l'exercice et progresse par rapport à l'exercice précédent.

Pour conclure cette présentation, le total du bilan a progressé.

Evènements importants survenus au cours de l'exercice

Aucun autre évènement majeur n'est à rapporter.

Activités en matière de recherche et de développement

Notre Société n'a comptabilisé aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun évènement majeur n'est à rapporter depuis la clôture de l'exercice.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Nous allons poursuivre nos efforts d'amélioration du chiffre d'affaires.

Nous allons également accentuer nos efforts de maîtrise des charges d'exploitation.

Ces actions devraient favoriser une hausse durable de la rentabilité.

Nous devrions ainsi pérenniser la capacité bénéficiaire de l'exploitation.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2024, le chiffre d'affaires s'est élevé à 62 302 euros, contre 10 500 euros pour l'exercice précédent. Il enregistre ainsi une progression de 493,35 %.

La société ne comptabilise aucun autre produit d'exploitation au titre de l'exercice écoulé.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 34 421 euros, contre 32 808 euros pour l'exercice précédent.

Il représente 55,25 % du chiffre d'affaires réalisé, contre 312,46 % du chiffre d'affaires de l'an passé.

Les charges externes ont ainsi été maîtrisées.

La société n'enregistre aucune rémunération ni charge sociale au titre de l'exercice écoulé.

Le montant des dotations d'exploitation s'élève à 2 308 euros, contre 1 213 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres charges s'élève à 3 euros, contre 66 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 36 732 euros, contre 37 230 euros pour l'exercice précédent.

Elles représentent 58,96 % du chiffre d'affaires réalisé au cours de l'exercice, contre 354,57 % du chiffre d'affaires comptabilisé l'an passé.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 25 570 euros, contre - 21 693 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier ressort pour l'exercice à - 104 euros, contre - 124 euros pour l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, il s'établit à 25 466 euros, contre - 21 817 euros pour l'exercice précédent.

En outre la société enregistre un résultat exceptionnel de - 60 euros.

L'impôt sur les sociétés ressort à la clôture de l'exercice à un montant de - 243 euros (crédit d'impôt), contre - 1 529 euros à l'issue de l'exercice précédent (crédit d'impôt également).

Le résultat de l'exercice clos le 30 juin 2024 se solde par un bénéfice de 25 649 euros, contre une perte de - 20 288 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat net dégagé enregistre ainsi une progression importante.

Au 30 juin 2024, le total du bilan de la Société s'élevait à 25 649 euros, contre - 20 288 euros pour l'exercice précédent.

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice de 25 649,22 euros.

Il convient d'affecter l'intégralité du bénéfice comptabilisé à l'issue de l'exercice à l'apurement à due concurrence des pertes antérieures inscrites au compte « Report à nouveau ».

Le compte « Report à nouveau » présentera désormais un solde débiteur de 29 760,62 euros.

Il est également proposé d'apurer une partie des pertes antérieures inscrites au compte « Report à nouveau », sur le compte « Autres réserves », à hauteur du solde créditeur de ces dernières, soit 28 323,38 euros.

Compte tenu de cette affectation, le compte « Report à nouveau » présentera désormais un solde débiteur de 1 437,24 euros.

Distributions antérieures de dividendes

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal

CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE L227-10 DU CODE DE COMMERCE

Aucune convention réglementée n'a été conclue ou poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Je vous invite à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre décision.

Monsieur Vlad CIOBOTARU

Le Président

Lieu de signature



3D HEART
SASU au capital de 25 000 euros,
immatriculée au RCS de NIMES sous le numéro 821 006 509,
dont le siège social est situé : 7 RUE DES TOURTERELLES 30132 CAISSARGUES

**ÉTAT DES CONVENTIONS
VISÉES PAR L'ARTICLE L227-10 AL. 4
DU CODE DE COMMERCE**

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2024

En application des dispositions de l'article L227-10 du Code de commerce, il est rappelé qu'aucune convention réglementée visée par cet article n'a été souscrite ou poursuivie au titre de l'exercice écoulé.

Monsieur Vlad CIOBOTARU

Le Président

(Signature)



ATTESTATION DE CONFORMITÉ DES DOCUMENTS COMPTABLES ET POUVOIR

JE SOUSSIGNÉ

Monsieur Vlad CIOBOTARU, agissant au nom et en ma qualité de Président de la société 3D HEART, SASU au capital de 25 000 euros, immatriculée au RCS de NIMES sous le numéro 821 006 509, dont le siège social est situé : 7 RUE DES TOURTERELLES 30132 CAISSARGUES.

CERTIFIE

que les documents comptables transmis, le cas échéant sous forme électronique, sont conformes aux comptes approuvés par l'Assemblée générale, ou, en cas d'associé unique, par ce dernier.

CONSTITUE POUR MON MANDATAIRE

Monsieur Cyril PRADEILLES, agissant au nom et pour le compte de la société ALLIANCE EXPERT NIMES CAMARGUE, SARL au capital de 285 000 euros, immatriculée au RCS de NIMES sous le numéro 539 574 848, dont le siège social est situé : 285 RUE GILLES ROBERVAL, BAT A3 PARC KENNEDY, 30900 NIMES.

Ou à défaut, à tout délégataire de son choix dans la limite des pouvoirs conférés aux termes du présent.

Auquel je donne tous pouvoirs à l'effet de, pour moi, ès qualités, et au nom de la société dont je suis le représentant légal :

- effectuer le dépôt des documents mentionnés aux articles L232-21 à L232-23 du Code de commerce ;
- produire toutes justifications, faire toutes attestations et déclarations en mon nom, et généralement faire tout ce qui sera nécessaire pour l'accomplissement de cette formalité légale.

Fait à CAISSARGUES,
Le 20 novembre 2024

Monsieur Vlad CIOBOTARU

(Signature)



CERTIFIÉ SINCÈRE ET VÉRITABLE
le présent pouvoir par le mandataire soussigné